ROUBAIX

Le Billet du jour

La *Croix* est un journal de gens polis. Nous avons constaté qu'*Ugène* Motte s'était abstenu de prendre part à la cérémonie patriotique de Wattrelos. Encore une bêtourdise de l'*Egalité*, crie le pieux canard de Pascal. Il est toujours facile de traiter ainsi ce qui vous gêne.

⁂

Aussi bien, avons nous commenté hier la lettre du prétentieux et pédant conseiller général de Wattrelos, et ne reviendrons-nous pas sur ce fastidieux sujet. Qu'il nous suffise de déclarer encore une fois que la morgue du millionnaire exploiteur roubaisien nous touche peu, et que ses incidences n'atteindront jamais à la hauteur du dédain du parti socialiste.

⁂

Le journal des cléricafards crevait, d'autre part, de nous lancer un nouveau coup de pied... de l'âne.

Un patriote, qui signe « Le Français », dans cette feuille processionnaire, rend compte d'une promenade des membres du cercle catholique la *Concorde* ; ceux-ci, nous la conduite de quelques soutaniers, sont allés en corps rendre visite à la bonne ville de Cassel.

« Les Roubaisiens, dit en terminant son compte rendu — *in cauda venenum*, — le Français en question, rentraient chez eux à huit heures, heureux et fiers d'avoir prouvé au dehors qu'il y a encore dans leur bonne ville d'autres gens que des *sans-Dieu* et des *sans-patrie*... »

⁂

Or, examinons froidement les choses : Pour démontrer qu'ils sont avec Dieu et avec la Patrie, les catho-patho sont allés ne cacher les joues à Cassel, où les beaux repas ne sont pas chers.

Gris comme des polonais, ils sont ensuite rentrés à Roubaix, après avoir initié les habitants de la cité celebre par son coq figuré aux beautés d'une excursion dans les *vignes du seigneur*.

Voilà pour Dieu !

Quant à la Patrie, ils ont manifesté leur attachement pour elle, en massacrant de toute la longueur de leur corps, et cela à plusieurs reprises, la terre natale — pendant l'espace de temps nécessaire pour se rendre de l'hôtel du banquet à la gare, et à l'arrivée, de la gare à leur domicile respectif.

Un point, c'est tout. Il n'y a pas lieu de se vanter.

⁂

Mais, en voilà assez avec la *Croix*, ce journal-omnibus, qui organise les pèlerinages.

Parlons un peu des murs de Roubaix.

Ils viennent d'être ensemillés d'affiches dont notre faible vue nous a empêché de lire le texte, mais qui étaient certainement de l'*Union sacrée et patriotique*.

Elles représentent en effet un superbe peau-rouge, ressemblant à un Ugène Motte à qui nos auditeurs auraient fait subir la peine du tatoo, c'est à dire qu'ils auraient « rasé de frais ».

On peut admirer ce symbole du membre de l'U. S. P., notamment sur un mur de refend, sis avant le n° 91 de la rue de la Gare.

La vue n'en coute rien, et n'est absolument frappant.

Allez curieusement !

Louis MARIE

ARTILLEURS A VOS PIÈCES !

On nous écrit :

Huit mois nous séparent encore des élections législatives et déjà la Défaite Union Sociale dite patriotique, prépare ses batteries. Après les successives raclées qu'a reçues cette union, on croirait pour tout de bon à son anéantissement, mais il faut tenir compte des appétits divers qui se manifestent, sous des formes différentes, parmi ses membres lâcheux unis pour un moment contre le socialisme.

Décidément ces gens ne veulent pas mourir, quoique n'étant déjà le cadavre. Ces recalcitrants veulent s'enterrer eux-mêmes, ce n'est pas le parti socialiste qui leur refusera cette satisfaction !...

Malgré que nous ayons pour nous la Vérité, le Droit et la Justice, nous ne devons point nous laisser aller à la demi-somnolence de la certitude de la victoire, car nous avons affaire à des gens qui ont pour eux, l'or et les pouvoirs publics depuis le plus petit fonctionnaire jusqu'aux ministres. Ces gens-là sont capables de tout : truqueraient, escamoteraient, terroriseraient rien ne les rebute : Leur maxime est celle des jésuites : la fin justifie les moyens.

C'est aux socialistes à parer les coups au grand jour, que leur destinent dans l'ombre tous les aflames de l'assiette au beurre.

La fête de gymnastique qui vient de se terminer à la confusion de tous ces gens d'esprit pareils aux pions de collège mal élevés, leur a donné, paraît-il, beaucoup d'espoir pour l'avenir. L'uniforme et le chapeau à plumes blanches (couleur du ministère Méline) de l'amiral ont produit disent-ils, un revirement complet dans l'opinion publique.

Cette métamorphose s'est opérée d'un seul coup, au point que le parti socialiste à Roubaix ne compte plus que quelques rares partisans : il suffira, par exemple, aux pitres de mettre le portrait de l'amiral en grande tenue sur leurs affiches pour suggérer aux socialistes l'irrésistible désir de voter pour les gens à la Méline...

Du reste ceux qui douteraient encore n'ont qu'à relire l'article du pique-assiette Ne-elles dans le *Journal de Roubaix* pour s'en convaincre.

Ce monsieur aux yeux en boules de loto a la spécialité de prédire la mort des socialistes prédiction qui se termine toujours pour l'auteur, par une dizaine de mille de coups de pieds qu'il reçoit dans son pas estimable séant de pourfendeur de poins de bruxelles, seule chose que le dessit ait au pourfendre jusqu'aujourd'hui.

C'est égal, Pennelmi n'est pas encore près d'être dans la place.

Et en attendant, Artilleurs, préparez vos pièces !

A. TIDEN.

La Jeunesse révolutionnaire

Le groupe de la Jeunesse Révolutionnaire de Roubaix a voté la somme de 5 francs pour les grévistes de Commines et 5 francs également pour les mineurs de la Grand-Combe.

Nous avons reçu les dix francs : cinq francs ont été remis au citoyen Delaigue pour Commines ; les cinq autres ont été adressés à la *Fédération Républicaine* pour la grève de la Grand'Combe.

Merci à nos camarades socialistes dont l'exemple sera certainement suivi par les autres groupes.

Les sociétés qui naissent

En vertu d'un arrêté préfectoral, en date du 3 juin, la société d'arbalétriers « Le plus et tiré » est autorisée à se constituer légalement.

Tapage et menaces

Bossut Désiré, mécanicien âgé de 25 ans, né à Roubaix et y demeurant, boulevard de Reims, 16, a été arrêté pour tapage et menaces envers tous les consommateurs, chez Mme Vandenbove, cabaretière, rue du Moulin, 1.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

CHANTILLY, organisé par la Fédération Roubaisienne et donné au siège de la société l'Aigle, établie chez M. Ranard, angle des rues du Grand Chemin et de l'Epeule. Lâché 320 pigeons, à 5 h. 30, beau temps, par M. Leman, convoyeur

1er prix Beauzier 5 poules V, 2e Gilman 2 p, 3e Bayart 2 p R, 4e Beauzier 2 p, 5e Mathon 2 p, 6e Masser 3 p, 7e Staels 3 p, 8e Dejardin 3 p, 9e Delcroix 4 p, 10e Gilman 4 p R, 11e Lequenne 2 p, 12e Declercq 2 p, 13e Benoist 2 p, 14e Duvivier 4 p, 15e Ladéchotte 1 p, 16e Dessein 1 p, 17e Haquette 1 p, 18e Lecutier concours, 19e Benoist H, 20e Smets, 21e Bouctebout c, 22e Decanne 1 p R, 23e Vanbastel c, 24e Delmotte 1 p R, 25e Ducatez 1 p, 26e Lefebvre 1 p.

27 Derick R. 28 Delannoy. 29 Maes. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 10 m. 33 avec une vitesse de 1085 m. 40 à la minute et le dernier à 8 h. 15 m. 43 s avec une vitesse de 1050 m. 57.

Distribution de prix mardi à 8 heures du soir.

Dimanche prochain, concours sur CHANTILLY. 125 fr. de prix d'honneur, au Pigeon Blanc, chez Léon Dumez, rue de l'Epeule.

⁂

CHANTILLY organisé par l'Union Fraternelle et donné chez M. Poulain, rue Jaquet, 14. Lâché. 271 pigeons, à 5 h. 30, beau temps calme, par M. Robert, convoyeur.

1er prix Gilman. U. 6 poules R. 2e Declercq 6 p., 3e Rambaux 3 p. R, 4e Parent 2 p., 5e Dornier 2 p., 6e Vermesche 2 p, 7e Dekeyser 3 p, 8e Gilman 2 p.

9e Gilman 1 p., 10e Watteau 2 p R. 11e Dachateau 1 p., 12e Hennion 1 p., 13e Vancauwenberghe 1 p., 14e Bruze 1 p., 15e Regnier 2 p. Vancauwenberghe H., 16e Rombaux 1 p. R. 17e Vermeulen 1 p., 18e Legrand 1 p., 19e Hennion 1 p, 20e Debouver 1 p., 21e Haltaert R.

22e Regnier, 23e Millet, 24e Rombaux 1 p. 25e Voet. 26e Hiagh, Hume H, 27e Carrette, 28e Callem, 29e Millet R, 30e R S.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 6' 48", avec une vitesse de 1117 m. 88 à la minute et le dernier à 8 h. 15' 28" avec une vitesse de 1057 m. 20.

Distribution des prix mardi soir, à 8 heures.

⁂

ORLEANS. — Organisé par la Fédération roubaisienne et donné au Souvenir de Crimée, chez M. Désiré Parent, rue de l'Epeule. Lâché 1022 pigeons à 5 heures, beau temps, est par M. Despinoy, convoyeur.

1er prix Massey 5 poules, 2e Bassin 6 p, 3e Vergin 4 p, 4e Sixau 7 p, 5e Vanbrabant-Leche 6 p, 6e Quint 7 p, 7e Duvillers 4 p, 8e Guyapert 6 p, 9e Cauchan 1 p, 10e Martens 3 p, 11e Vanlaerte 5 p, 12e Catteau 4 p, 13e Boyaux 3 p, 14e Assemaine 6 p, 15e Masser 7 p, 16e Vanhaut 3 p, 17e Dupont 4 p, 18e Coucke 4 p, 19e Catteau 2 p, 20e Depiechin 6 p,

21e Delebarre 4 p, 22e Roussel 4 p, 23e Delemaladry 4 p, 24e Liegre 6 p, 25e Dubem 4 p 26e Doucquaire 5 p, 27e Delebarre 1 p, 28e Vancraynest 6 p, 29e Desobry 2 p, 30e Bray, 31e Strayne, 2 p, 32e id. 2 p, 33e Orgeart 4 p.

34 Assemaine 2 p, 35 Nille 3 p, 36 Couke 4 p, 37 Poupele 4 p, 38 Lefebvre 2 p, 39 Fidwet 2 p, 40 Mortier 3 p, 41 Monnier 3 p, 42 Dessauvage, 3 p, 43 Catteau 3 p, 44 Deboeuf 2 p.

45e Desquiens 2 p, 46e Gournier 1 p, 47e Crammelinck 2 p, 48e Maertens 2 p, 49e Dauruyne 4 p, 50e Salembier 2 p, 51e Regnier 3 p, 52e Wacquier, 53e Quint 3 p, 54e Vermesch 2 p, 55e Assemaine 5 p, 56e Declercq 5 p.

57e Rambaux 4 p, 58e Willems 5 p, 59e Loridan 1 p, 60e Messian 3 p, 61e Quint 3p, 62e Rouzé 3 p, 63e Vandels 2 p, 64e Vandewille 3 p 65e Ruteman 2 p, 66e Duvillers 2 p, 67e Jacob 4 p, 68e Desrousseaux 3 p, 69e Delelique 1 p. 70e Bardez 2 p.

71e Dechemere 2 p, 72e Masselis 1 p. 73e Coucke 2 p, 74e Martel 2 p, 75e Laurenceau 2 p, 76e Declercq 3 p, 77e Vrandigtac 1 p, 78e Gosse 2 p. 79e Vermesch 2 p. 80e Delcour 2 p, 81e Wynasto 1 p, 82e Dujardin 1 p, 83e Debuy 1 p. 84e Degeyter 1 p.

85e Goffrid 1, 86e Betremieux, 87e Leclercq 14, 88e Bageyn, 89e Breuvaye 14, 90e Dalbart 1 p, 91e Nys, 92e Fournis 1 p, 93e Desmarry 1 p, 94e Haquette 1 p, Gillot R, 95e Codrau R, 96e Bunwens, 97e Dachuy, 98e Camille Charles, 99e Devillers, 100e Oudart, 101e Debuquois, 102e Parent, 103e Corsalin, 104e Coruolet.

105 Derasse, 106 Hecbaux, 107 Orgeart, 108 Martel, 109 Vanroy, 110 Grulois, 111 Catteau, 112 Sadoine, 113 Wagnan, 114 Bautique, 115 Capart, 116 Decorriel, 117 Promrard, 118 Nille, 119 Alaise, 120 Camille Charles.

121 Castaman, 122 Salembier, 123 Desobry, 124 Vanderillera, 125 Lepers, 126 Salembier, 127 Houtmanne, 128 Dupriez, 129 Mercier, 130 Leoufler, 131 Duvillers, 132 Daplechin, 133 Salembier, 134 Assemane, 135 Devernay, 136 Hereppels, 137 Saderane 138 Malaise, 139 Desobry, 140 Bossen, 141 Dontreingne, 142 Mopte, 143 Dabiot, 144 Goffet.

145 Beausier, 146 Gruboir, 147e Wallerand, 148e Toulet, 149e Denert, 150e Du pon, 151e Colbrant, 152e Delroye, 153e Baillet, 154e Lepers, 155e Montagne, 156e Bossier, 157e Régnier, 158e Paylle, 159e Desuer ieux, 160e Crepin, 161e Grimonprez, 162 Boutchout, 163e Delfour, 164e Degrève, 165e Devernay, 166e Hage.

167e Deseng, 168e Vergin, 169e Blonde, 170e Godfrin, 171e Charlet, 172e Desbarbieux, 173e Nille, 174e Assemains, 175 Debuy, 176e Vancraenest, 177e Lucquiomme, 178e Salembier, 179e Fouscier, 180e Gellewaert 181e Guillemyn, 182e Bléval, 183e Bagein.

184e Vanhert, 185e Salembier, 186e Vanmarcke, 187e Bossier, 188e Salembier, 189e Delmot, 190e Derick, 191e Keindriat, 192e Hulotrute, 193e Desrousseaux, 194e Varmarck, 195e Poiter, 196e Mopte, 197e Daplechin.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 25 m. 10 s., avec une vitesse de 1069 m. 62 à la minute ; le dernier à 10 h. 35 m. 28 s., avec une vitesse de 966 m. 99.

Distribution des prix dimanche prochain, à 6 h. du soir.

⁂

CHANTILLY. — Organisé par l'Union fédérale et donné chez M. Devrancqueux, angle des rues Latine et du Collège. Lâché 347 pigeons à 5 heures et, beau temps est par M. Dedonckier, convoyeur.

1er Caby 4 p, 2e Mandelly 4 p, 3e Bonnemie 3 p R, 4e Nille 3 p, 5e Dewaele 4 p, 6e Caby 2 p, 7e Victor L-Bte. 3 p, 8e Ladon 3 p, 9e Holmert 4 p, 10e Depraeton 4 p, 11e Vandendresche 2 p.

12e Piquet 2 p, 13e Duquesne 2 p, 14e Savary 1 p, 15e Lesonde 1 p, 16e Delporte 1 p, 17e Cattel 1 p, 18e Duquesne 1 p 19e Quint 1 p, 20e Herman 2 p, 21e Remacl 2 p, 22e Rekaert 4 p, 23e Baert H.

24e Demésie 1 p, 25e Castelain 1 p. R, 26e Florin 2 p, 27e Rulaux 1 p, 28e Carrette. 29e Dupont 1 p, 30e Desrousseaux R, 31 Reuzé 1 p. R, 32e Debucky, 33e Vandendriche, 34e Dupont R, 35e Mantelly.

37e Clays, 38e Salembier, 39e Dutat, 40e Bekaert

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 22 m. 52 s., avec une vitesse de 1098 m. 50, et le dernier à 8 h. 29 m. 52 s, avec une vitesse de 1070 m. 15.

⁂

RAMBOUILLET, organisé par la société l'Eclair, établie chez C. Declerc, rue Voltaire 75. 405 pigeons lâchés par les soins de M. Ch. Robert, convoyeur.

1er prix : Dubreucq 4 p, 2e Letux, 3e Voet 4 p, 4e Farvaque 4 p, 5e Isebert 3 p, 6e Delbarre 1 p, H. Gallois, 7e Mazure 4 p, 8e Hélynck 2 p 9e Veys 2 p, 10e Torremans 4 p, 11e Delcroix 3 p, 12e Masure, 5 p, 13e Vandendorre 1 p, 14e Gillet, 15e Deobonnete, 16e Hespel 1 p. 17e H. Bellembre, 18e Prouvost 1 p, 19e Delcroix 1 p.

19 Vandendorre 1 p. 20 Simon, 21 Coene 4 p, 22 Delepierre 1 p, 23 Hennion p, 24 Stéchelbaut p, 25 Spelers p, 26 Lagache 3 p, 27 Hasson 2 p, 28 Delrue 2 p, 29 Savary, 30 Spelers 31 Declercq p, 32 Leleu, 33 Haquette, 34 Moyart, 35 Dubrulle p, 36 Masure p, 37 Vanneste, 38 Delcroix, 39 Dancoisne, 40 Niffle, 41 Lebrun, 42 Delescluse.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 10'45" avec une vitesse de 1051 mètres 34 à la minute, le dernier à 9 h. 30'46" avec une vitesse de 980 m. 82 à la minute. Distribution des prix, dimanche prochain à 3 heures.

— L'Union fédérale rappelle aux amateurs colombophiles ses deux concours du dimanche 20 juin :

CHANTILLY. — 100 francs prix d'honneur inscript on des pigeons le samedi 19 courant, de 3 à 7 heures, chez M. Henri Dutat, boulevard de la République.

TOURS. — 200 fr., prix d'honneur offert aux amateurs dans un rayon de 6 kilomètres. La mise est de 2 fr. dont 1 fr. pour frais. Ce concours est préparatoire pour le concours de Bordeaux 3 juillet.

Inspection des pigeons chez M. P. Lesfeld au Blanc-Seeau le vendredi 18 courant de 8 à 7 h du soir.

CROIX

Voleurs pincés. — Dans la nuit du 13 au 14 juin, trois malfaiteurs se sont introduits chez le nommé Jules Maillet, demeurant à Croix, rue Colmar et se sont emparé d'une somme de 500 francs cachée sous le linge d'une armoire, ainsi que d'une montre et d'une chaine représentant une valeur de 300 francs et de six pièces de drapé valant 72 fr. La maison a été entièrement bouleversée.

C'est la troisième fois que M. Mallet est victime de vols.

Les trois principaux malfaiteurs ont été arrêtés ; ce sont des repris de justice.

Voici leurs noms : Jules Leman, apprêteur, demeurant à Roubaix, rue de l'Amiral-Courbet 21 ans; Chantry Benjamin, 19 ans, apprêteur, habitant rue de la Limite, 17, et Vercometre Louis, 21 ans, apprêteur rue de l'Epeule.

D'autres arrestations sont imminentes.

Etat civil du 7 au 13 juin. — Naissances. — Arthur Lemaire, rue de Malhouse, 7. — Aline Playoust, rue de la Duquesnière. — Daniel Fruleux, rue d'Alen. — Béatrice Beaussemont, boulevard Victor Hugo. — Hermance Dupuis, impasse du Dévouement. — Emmanuel Soubail, rue de Trocadéro. — Adèle Prouvost, rue St-Jacques, 29.

Mac Grégor Gladys, rue de Metz. — Casier Bertha, rue de Strasbourg, 13. — Vanoosthuyse Georges, rue Vauban, 7. — Veldman Jules, rue de Malhouse, 24. — Sampers Germain, rue St-Jacques, 35. — Delaughe Julien, rue de l'Amiral-Courbet, cité St-Eloi, 39.

Publications de mariage. — Doom Alois, 25 ans, ouvrier agricol et Vermaercke Marie, 20 ans, journalière.

Jean-Bte Allegaert, 24 ans, tisserand et Anna Creupelandt, 20 ans, bobineuse. — Louis Cornil, 22 ans, apprêteur, et Hedie Bonceaters, 20 ans, doubleuse.

Mariages. — Edouard Van Overberge, 22 ans, chauffeur, et Juliette Baudewyn, 17 ans, journalière. — Joseph Raepsaet, 30 ans, magasinier, et Fortunée Noulez, 28 ans, cuisinière.

Toussaint Henri, 25 ans, journalier et Gobert Zulma, 19 ans, journalière. — Dejonghe Simeon, 24 ans, peigneur et Seri Clémence, 23 ans, journalière. — Lienard Alfred, 23 ans, journalier et Deadoncker Marie, 22 ans, journalière.

Décès. — Verhoeven Auguste, 4 jours, rue Faidherbe, 9. — Beute Angèle, 7 mois, rue Baudin, 5.

WASQUEHAL. — *Conférence.* — Dimanche 20 juin, à 5 h. du soir, grande conférence publique et contradictoire, à Wasquehal, salle du citoyen Saint Léger, sous la présidence du citoyen CARETTE, maire de Roubaix, et avec le concours du colonel SEVEIL, député du Nord, et DESCHEERDER, rédacteur de l'*Egalité*.

WATTRELOS — *Vol.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, plusieurs individus restés inconnus, se sont introduits dans la demeure du nommé Vanmessen qui habite au hameau du Becq ; ils ont dérobé une foule de vêtements de toutes sortes, ainsi qu'une quarantaine de paires de draps.

Une enquête est ouverte par M. Bossart commissaire de police.

Société des anciens soldats du Parti ouvrier. — Nous avons, par erreur, omis de donner hier l'adresse exacte de la nouvelle société des anciens soldats du Parti ouvrier. C'est chez Hauwell, rue Royale, près du Ballon.

CHÊNENG. — *Arrestation d'un expulsé.* — Le nommé Lambert Declercq, âgé de 52 ans, peigneur, a été arrêté, hier matin, par le garde pour infraction à un arrêté d'expulsion.

COMINES. — *Le festival.* — Nous avons annoncé hier que le tirage des primes avait eu lieu lundi. Voici la liste des sociétés favorisées par le sort :

Primes pour les sociétés de musique. — 1re prime, 300 fr., Roncq — 2e 150 fr., Comines (Belgique) — 3e 100 fr., Ypres — 4e 75 fr., Fives-Lille — 5e 50 fr., Linselles — 6e 25 fr., Houplines.

Pour les orphéons. — 1re prime, 200 fr., Wervicq — 2e 125 fr., Houplines — 3e 75 fr., Nieppe — 4e 40 fr. Armentières La Lyre — 5e 40 fr., Les Intimes d'Armentières.

Pour les pompiers. — 1re prime, 100 fr., Quesnoy-sur-Deûle — 2e 80 fr., Wervicq — 3e 60 fr., Messine — 4e 35 fr., Armentières — 5e 25 fr., Houplines.

Pour les gymnastes. — 1re prime, Roubaix (Ancienne) — 2e Haluinoise — 3e L'Espérance (Lille) — 4e La Frontière, Houplines — 5e La Concorde (Lille) — 6e La Vaillante (Lille).

La grève. — Le *Progrès* publie, aujourd'hui une note sur la grève de Commines. Nous en extrayons ce fulgurant M. Bon-éuel. Nous nous demandons pourquoi on lui adresserait des félicitations et ce qu'il a fait pour les mériter ?

Le *Progrès* insinue aussi, dans son article, que M. Catteau doit attendre la reprise des affaires pour occuper tous ses ouvriers. Il y a du travail pour tous les rubaniers, mais les patrons tiennent à exercer leur vengeance contre ceux qui ont fait grève.

Il y a encore des ouvriers de trois usines en chômage, chez M. Charles Catteau, chez M. Gabaut et chez Mme veuve d'Ennetières.

Si M. Bonduel a réellement quelque influence, il devrait bien l'exercer pour amener la reprise générale du travail.

MENIN. — *Malfaiteurs audacieux.* — Dimanche matin, M. Edmond Bostyn, boulanger à Dadizelle, près de Menin, constata, en se levant que la porte donnant accès à la rue était ouverte.

En pénétrant dans les chambres du rez-de-chaussée, il s'aperçut que tous les meubles avaient été fracturés, les armoires fouillées et leur contenu jeté pêle-mêle sur le sol.

Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'il vit qu'un vieux bahut dans lequel était scellé un coffre-fort et où était déposé un coffret avec des bijoux avait été enlevé. Le meuble pesait près de 250 kilos.

A quelques mètres de là le bahut fut retrouvé, brisé en mille morceaux. Jusqu'ici le coffre-fort, qui renfermait une somme de 2,000 francs et le coffret, des bijoux pour une valeur de 450 francs, n'ont pu être découverts.

M. Bostyn n'a entendu aucun bruit ; il ne sait sur qui porter ses soupçons. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Menin.

Tilles et Crêpons : Aux GALERIES LILLOISES

SI VOUS VOULEZ RANIMER VOS FORCES et avoir de l'appétit, prenez tous les jours, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS - TRILLES

recommandé par les célébrités médicales DANS TOUS LES CAFÉS et les BONS ESTAMINETS.

Exiger, plus que jamais l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

TOURCOING

M. DRON ET LES TAPISSEURS

Le citoyen Somont, président du syndicat des ouvriers en tapis, nous prie de publier la lettre suivante en réponse aux insinuations dirigées contre lui, par M. Dron, député de Tourcoing :

Aux Tapissiers syndiqués de Tourcoing

Camarades,

A la suite du vote de blâme adressé par vous au député de Tourcoing, l'*Avenir* a reproduit une longue lettre de M. Dron, dans laquelle ce dernier, tenant à justifier sa conduite à votre égard, se retranche derrière une équivoque et cherche évidemment à surprendre votre bonne foi et votre confiance en se livrant à des insinuations malveillantes à mon égard.

Comme président de votre syndicat, comme ouvrier tapissier, il est de mon devoir de répondre à des calomnies qui tend à autre but que de me rendre suspect à vos yeux. J'ai aussi le droit dont jouit le lecteur public ma réponse et de la soumettre au jugement de ceux que n'aveuglent point les passions politiques et qui ne servent les mesquines ambitions de personne.

Je ne pas à juger si M. Dron obéit à des préoccupations d'intérêt politique et personnel en critiquant mes actes et en cherchant à me perdre dans votre estime. Ce que je puis vous dire, c'est qu'après avoir soutenu les persécutions que vous connaissez, je ne m'attendais pas à voir insinuer dans un journal que je cherche à faire du syndicat ma chose et un instrument destiné à servir mes ambitions politiques ».

C'est pourtant ce qu'ose dire M. Dron, qui en sa qualité de député, conseiller général et conseiller municipal est chacun en contendra, mal venu à lancer pareille accusation. Il me rappelle certaine fable où un brigand se voyant poursuivi, se mit à crier lui-même : au voleur !

Je puis dire à M. Dron : Le syndicat des ouvriers tapissiers n'a jamais servi d'autres ambitions politiques que les vôtres et vous donnez un bon conseil en le mettant en garde contre les purs politiciens. C'est ce que d'ailleurs je n'ai cessé de faire depuis que la confiance des amis m'a appelé à présider leur syndicat.

Mais ce que M. Dron trouve répréhensible, de la part des hommes qui ne partagent pas ses idées politiques, qui ne favorisent aucune ambition, qu'elle qu'elle soit, il le trouve tout naturel lorsqu'il s'agit de lui-même ou de ses amis. C'est ainsi qu'il vous rappelle, camarades, qu'autrefois il venait, lui, l'homme politique par excellence, au milieu de vous, donnait des conseils et vous encourageait.

Il oublie toutefois de dire qu'il vous fit bien des promesses dont la réalisation était œuvre purement politique, il paraît ignorer aussi que vous avez à lui reprocher de n'avoir pu obtenir ni de lui ni d'autres ce qu'il vous promettait, ce dont il vous garantissait l'exécution.

Eh ! il besoin que je m'explique mieux ? Non, je pense, car mieux que moi, vous savez tout ce que M. Dron vous a déjà promis ; mieux que moi vous savez que son action parmi vous était dictée par l'intérêt politique qu'elle n'était pas désintéressée, et que sa sollicitude pour vous ne l'a jamais conduit à faire le moindre sacrifice.

Il était avec vous, se servait de vous aux jours de paix, lorsque sa protection ne lui coutait rien. Aujourd'hui que sa situation politique ne lui permet plus de vous être utile, il reproche à autrui de ne pas vous avoir abandonnés et dans la triste position où m'a mis mon dévouement à votre cause, il a le courage de me donner le « coup de pied de l'âne ! »

Car vous le savez camarades. Ce n'est pas M. Dron qui, pour vous, risquerait des poursuites judiciaires, des condamnations pénales.

Jamais pour vous il ne sera persécuté, privé de ces moyens de vivre, frappé dans ses plus chères affections. Tout cela, cependant, votre président et d'autres camarades l'ont subi et c'est eux que M. Dron accuse de se servir de vous pour leurs ambitions politiques, c'est eux qu'il montre comme des partisans de l'*assiette au beurre* !

Que M. Dron se rappelle qu'à Beauvais déjà, j'avais eu le courage de défendre les intérêts de ma corporation contre les patrons coalisés : la chose est toute à mon honneur et prouve certainement mieux que lui, mieux que ses amis, j'ai su faire mon devoir envers mes camarades de travail et de lutte. Et j'ai des raisons pour croire que, *me regardant dans le blanc des yeux*, il n'aura jamais l'audace de m'en faire un reproche.

Mais je m'attarde à relever des insinuations grotesques et méchantes dont vous serez les premiers à faire justice. Ce que je veux établir, maintenant que M. Dron m'a mis personnellement en cause, en m'appelant l'homme des *malentendus regrettables*, c'est que, dans la question qui nous occupe, il est resté lui, M. Dron, l'homme qui n'a rien compris, parce qu'il n'a rien voulu comprendre.

Et, si mes explications n'ont pas pu jusqu'à ce jour, éclairer sa lanterne, j'espère, camarades que celles qui vont suivre éclaireront la vôtre !

J. SOMONT,
Président du syndicat des tapissiers.

Les consonces du citoyen Somont se lui ayant pas permis de mettre gratuitement à la disposition des ouvriers syndiqués des numéros de votre journal, il espère toutefois que les camarades liront tous sa réponse.

On fait ce qu'on peut, quand on n'est pas à l'*assiette au beurre* !

L'assiette au beurre

Prenez les tous, calotins, Dronistes ou anarchistes, confondez les, montrez l'insanité de leurs doctrines, le vide de leur programme, ils trouveront invariablement à vous jeter cet argument suprême :

« Les socialistes sont des partisans de l'assiette au beurre ?»

Partisans de l'assiette au beurre pour tous, oui nous le sommes et nous le proclamons bien haut. Les partisans de l'assiette pour quelques-uns, ce sont ceux qui veulent ou la domination perpétuelle d'une classe sur une autre ou le triomphe de l'individualisme.

Or, nous ne sommes ni pour les uns ni pour les autres. Socialistes et rien que cela !

Et lorsque je regarde mon assiette et celle des sincères militants, avec lesquels je me trouve parfois, je vois qu'elles sont singulièrement vides de beurre !

Mais c'est chose entendue. Les socialistes qui ont assez de courage pour défendre leurs doctrines et pour ne dissimuler aucune des nécessités de leur tactique, ce sont des ambitieux ou des partisans de l'assiette au beurre.

Les autres, qu'ils soient calotins, opportunistes ou anarchistes ou même le tout à la fois, ce sont des apôtres, des purs, des sincères, des désintéressés. Ils ont toutes les qualités ; à nous tous les défauts.

Après quoi, nous pouvons hausser les épaules et poursuivre tranquillement notre besogne. Quoi qu'il arrive, quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, on ne nous découragera pas.

Encore une fois : socialistes mais rien que cela !

G. D.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira ce soir, à huit heures, Brasserie sociale, rue du Haze.

Aux camarades désireux de s'instruire

Aux camarades socialistes, désireux de s'instruire nous recommandons tout un choix de brochures intéressantes en vente chez le citoyen Catteau, Grande Place, au prix de cinq, dix, quinze et vingt centimes.

Faiseur de scandale

Henri Deschamps, 21 ans, rattacheur, né à Tourcoing, demeurant, 9, rue du Dahomey, causait hier du scandale à la fabrique Wattine, rue Malhesherbes. Il a été mis à la disposition du commissaire du 3e arrondissement.

Une mouquette

Désirée Cuvelier, 58 ans, née à Ath (Belgique), a été arrêtée pour outrage public à la pudeur.

Saisie de poisson

Au dernier marché aux poissons, six colis de marchand ses ont été vendus.

On a saisi 20 kilos de morue reconnue impropre à la consommation.

SAVON DU CONGO le plus parfumé pour la Toilette

LILLE

Commission de contrôle

Les membres de la commission de contrôle, sont priés de se réunir le 16 juin, à 8 heures du soir, avec la commission de l'imprimerie rue de Fives, 28.

Présence indispensable.

La grève du tissage Delcourt

Ce n'est pas au sujet du contremaître que les ouvriers se sont mis en grève. Ils demandent le renvoi du nommé Henri Descamps, vérificateur et compteur de canites, qui n'est pas apte à remplir l'emploi qui lui a été confié et qui fait ainsi perdre beaucoup de temps aux ouvriers.

Le patron a refusé de le remplacer. C'est ce refus seul qui a motivé la grève, car l'affichage du tarif dans les ateliers, réclamé par les ouvriers, leur a été accordé.

Dans une réunion, tenue hier matin, rue des Quatre Chemins, chez Victor Laugle, la continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

Espérons que satisfaction sera donnée aux grévistes et que le patron, dans son intérêt autant que celui de son personnel, remplacera M. Descamps par un vérificateur plus au courant de son travail.

Renversée par un tramway

Jeanne Deneux âgée de 11 ans, passant sur la Grande Place hier matin, vers 11 heures et demie a été renversée par un car qui l'a traînée sur un parcours de quelques mètres.

Aussitôt relevée, la fillette fut transportée à la pharmacie Leclercq, où M le docteur Defaux constata plusieurs blessures, mais sans aucune gravité.

Après avoir reçu quelques soins elle a été reconduite au domicile de ses parents, rue de la Vignette, 49.

Accident

Le nommé Fruit Paul, tourneur en fer chez MM. Crépelle et Garaud, demeurant rue Hippolyte Laurent, 16, a eu le pouce de la main gauche pris dans les engrenages de son tour en mettant la courroie sur la poulie.

Cet accident entraînera pour cet ouvrier une incapacité de travail pendant quelque temps.

Les commissionnaires publics

Les membres du Syndicat des commissionnaires publics de la ville de Lille, réunis hier en assemblée générale, ont constitué, comme suit, leur bureau :

Vanzuppe, président ; Galant, vice-président ; Deschez Charles, trésorier ; Leclercq Clotaire, secrétaire ; Letellier, receveur.

Dans cette assemblée, le Syndicat a décidé de faire de nouvelles démarches auprès du ministre des travaux publics et du général commandant le 1er corps d'armée.

Congrès des architectes français

Le congrès annuel des architectes français aura lieu à Lille du 18 au 22 juin. En voici le programme :

18 juin. — A 11 h. 30, réception des congressistes ; à 3 heures, ouverture du Congrès à l'amphithéâtre de l'Institut de Physique ; à 8 heures, punch offert aux congressistes par la Société régionale des architectes du Nord de la France ;

19 juin. — A 9 h., 2e séance du Congrès ; à 2 h., visites de constructions à Lille, Canteleu et Lambersart.

20 juin. — A 8 h. 45, visite de la mairie de Templeuve ; à 9 heures, assemblée générale d'assistance confraternelle ; à 3 heures, séance solennelle de distribution des récompenses au personnel du bâtiment, dans la grande salle de la société industrielle ; à 7 heures, banquet confraternel.

21 juin. — A 8 h. 35, visite de constructions à Tourcoing ; après dîner, visite de constructions à Roubaix ; à 8 h. 30, 3e séance de congrès.

22 juin. — A 8 h. 30, visite de constructions à Lille ; à 1 h. 50, départ pour Tournai.

Chemin de fer du Nord

A l'occasion des Fêtes du jubilé de la Reine d'Angleterre, la Compagnie du chemin de fer du Nord fera mettre en distribution le 19, le 20 et le 21 juin 1897, avec retour jusqu'au 25, 26 et 27 juin par les gares de Valenciennes, Douai, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Armentières, Hazebrouck et St-Omer, à destination de Londres, des billets d'excursion valables six jours.

Ces billets, à prix très réduits, comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples du point de départ à Calais.

Union des femmes de France

Le comité informe les membres de la société que la dernière réunion de couture de la saison aura lieu mercredi prochain, 16 courant. La conférence sera faite à cinq heures par M. le docteur Bédart, professeur à la Faculté de médecine.

Société de Géographie

19 juin. — Visite des mines de Drocourt. Le nombre des excursionnistes est limité à 30.

20 juin — Excursion à Cassel et au Mont des Récollets. Procession et kermesse annuelles

Du 11 au 16 juillet. — Excursion à Londres. Les programmes detaillés de ces excursions sont à la disposition des sociétaires, au secrétariat de la société.

Mouvement de la population

Du 6 au 12 juin 1897, il y a eu à Lille 123 naissances, dont 71 du sexe masculin et 62 du sexe féminin.

Quatre déclarations de morts-nés ont été faites à l'état-civil. Quatre-vingt-trois déc